



Lettre d'information municipale de Soyons

N°46 – Avril 2026



Rencontres de quartier ... les élus vont à votre rencontre et à votre écoute

Comme nous en avons pris l'habitude depuis plusieurs années, nous vous invitons à venir à la rencontre des élus dans différents quartiers de la commune. Nous attachons une très grande importance à ces moments d'échanges informels ; ils nous permettent de vous présenter nos projets et expliquer nos actions présentes et à venir mais également d'écouter vos préoccupations.

Tous les Soyonnais sont invités à participer à ces rencontres, dans leur quartier ou dans tout autre lieu selon la date qui leur convient.

Chaque rencontre sera clôturée par un verre de l'amitié offert par la Mairie.

Important ! En cas de pluie, la rencontre se déroulera sous la Halle de Loisirs au Brégard.

Quartier	Date	Lieu
Crêtes (Bergeronne/Crouzette/Cours/Merlan ...)	Vendredi 5 Juin à 18h	Chez Mr et Mme Duquesne 475 Route des Crêtes
Village Sud et Nord (Eglise/Pipet/Tour/Paradis/RD 86)	Mardi 9 Juin à 18h	Place Dumazel (place des Ecoles) Attention ! Nouveau lieu
Freydières Ouest (Côté Ouest de la voie ferrée)	Mercredi 10 Juin à 18h	Chemin des Hautes Freydières à la hauteur du N° 153
Jaulan (et Rues et Allées adjacentes)	Mardi 16 Juin à 18h	Chemin des Lèches à la hauteur du N° 165
Soyons Sud (Vivier/Route de Nîmes/Clairefont)	Mercredi 17 Juin à 18h	405, Chemin du Vivier (Parking à côté de la Résidence « Le Mas de Soïo »)
NEW Freydières « Canopée » (et rues proches)	Mardi 23 juin à 18h	Résidence « La Canopée » - Chemin des Basses Freydières de Provence
Freydières Est (Côté Est de la voie ferrée)	Mercredi 24 Juin à 18h	Rond-Point de la Rue des Agrions
Lauze (et Rues et Allées adjacentes)	Lundi 29 Juin à 18h	18, Rue Albert Camus



A l'attention des parents de jeunes enfants

Une permanence administrative a lieu les mercredis après-midi des semaines paires à la Mairie de Soyons de 13h45 à 17h. L'éducatrice du Relais Petite Enfance « Les Lucioles » reçoit les parents-employeurs ou futurs employeurs afin de les accompagner dans leur démarches administratives et contractuelles concernant l'accueil de leur enfant par une assistante maternelle.

Contact : rpeleslucioles@rhone-crussol.fr ou 07 61 51 02 50



Soyons Ville ambassadrice du don d'organe

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la sensibilisation au don d'organes, nous allons signer une charte pour formaliser cette initiative.

Nous avons ainsi le plaisir de vous inviter à la cérémonie officielle qui se déroulera **le mercredi 20 mai prochain à 19h à la salle des fêtes André Comte** en présence notamment de Mr Patrick Simon, président de l'association France Rein Drôme Ardèche, Mme Evelyne Bécheras, présidente de l'association Infos Don d'Organe Drôme Ardèche et Mr Francis Pick, de la Fondation Greffe de Vie, référent national du réseau des ambassadeurs du don d'organes.

A cette occasion, vous pourrez visionner un petit film (8 mn) de sensibilisation ; plusieurs personnes seront également là pour témoigner sur les dons, ainsi que sur les accompagnements médicaux et législatifs entourant la démarche.

Plusieurs panneaux témoignant de notre engagement seront apposés aux entrées de la commune.



Accueil de loisirs : des nouveautés importantes à la rentrée 2026

À partir de la prochaine rentrée, la gestion de l'accueil de loisirs sera assurée par l'IFAC.

Dans ce cadre, les nouveaux projets de la structure, son organisation ainsi que les nouvelles modalités d'inscription vous seront présentés lors d'une réunion publique qui se tiendra **le mercredi 3 juin à 18h en Mairie (Salle du Conseil Municipal)**.

Nous vous attendons nombreux pour ce temps d'échange !



Contrat santé communal renouvelé et étendu

Il y a maintenant 7 ans, l'équipe municipale engageait un partenariat avec un grand assureur français afin de négocier des tarifs avantageux pour les Soyonnaises et Soyonnais en matière de Mutuelle santé.

Le renouvellement de cette offre vient d'avoir lieu complété par la possibilité d'une souscription à l'assurance dépendance spécifique qui intervient dans le cadre d'une aide à un proche dépendant ou d'un accompagnement pour la famille en cas de perte d'autonomie.

Ce partenariat communal prévoit des avantages personnalisés accompagnés de tarifs spécifiques et avantageux pour chacun d'entre vous.

Vous êtes concernés ou intéressés ?

Une réunion publique est organisée le jeudi 25 juin à 18h à la Mairie, dans la salle du Conseil municipal.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec Charlène Martins, collaboratrice AXA au 06 10 38 15 95 pour bénéficier de ces avantages.